



Labour

Travail

TAKING ACTION ON FIRE PROTECTION

Fire Protection is a Collective Effort

The risk of fire is one of the greatest threats to health and safety, property and the delivery of essential services. Industry, government, employers and employees share in the responsibility of protecting Canadians from the consequences of fire.

Statistics show that every year hundreds of Canadians lose their lives or suffer injuries, while more than one billion dollars in property is lost due to fire. Because fire prevention is everybody's business, awareness of the hazards and the ways to minimize risk is crucial.

Being Prepared is Half the Battle

Fire safety education, pre-planning and practising evacuation procedures are key to maintaining a fire-safe environment. These three aspects of fire safety and prevention ensure that people are prepared and able to respond appropriately when a fire emergency occurs.

Understanding the common causes of fire is the first step in fire prevention. Fire-related tragedies are often the result of people not knowing how to react, and not taking the right steps in an emergency.

Fire safety planning ensures optimal preparedness. A building fire safety plan must contain information on the fire alarm system and evacuation procedures, with a strong emphasis on encouraging people not to panic under any circumstances. Actively communicating the plan to all occupants in advance will greatly reduce the risks of injury and loss should a fire start on the premises.

What We Do

The Labour Program promotes compliance with national fire protection standards within the federal government and First Nations communities. It does

so through Fire Protection Services (FPS), the federal government's technical authority in the area of fire protection.

FPS provides services related to the application of the National Building Code of Canada, the National Fire Code of Canada, and the Treasury Board Fire Protection Standard. FPS also issues a variety of related technical standards and guidelines.

Its mandate is to minimize the risk of fire, with the goal of protecting and conserving life and property, while preserving essential services and the Government of Canada's financial interests.

FPS offers fire engineering services and inspection services to federal government departments and to major public buildings within First Nations communities. It also offers these services to certain Crown corporations and federal agencies.

In addition, FPS provides investigation and reporting services related to the cause and circumstances of fires that occur in federal buildings.

FPS does not, however, supply fire protection services to the Department of National Defence. These services are provided by the Canadian Forces Fire Marshal.

Promoting Safety

The Labour Program is also involved in Fire Prevention Week, a national annual initiative held in the fall, to create awareness in the areas of fire safety, fire prevention and loss control.

When it comes to fire safety, the first line of defence is prevention.

To find out more, call toll-free 1-800-641-4049 or visit labour.gc.ca.



Travail

Labour

AGIR POUR ASSURER LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

La protection contre les incendies est l'affaire de tous

Le risque qu'un incendie éclate est l'une des plus grandes menaces pour la santé et la sécurité, la propriété et la prestation de services essentiels. Les entreprises, le gouvernement, les employeurs et les travailleurs sont tous responsables de protéger les Canadiens des ravages causés par les incendies.

Selon les statistiques, des centaines de Canadiens perdent la vie ou sont blessés et plus d'un milliard de dollars en biens sont perdus chaque année à cause des incendies. Comme la prévention des incendies est l'affaire de tous, la sensibilisation aux risques et la façon de réduire au minimum ces risques sont cruciales.

Un personne avertie en vaut deux

L'éducation en matière de sécurité-incendie, la planification préliminaire et la pratique des procédures d'évacuation sont essentielles au maintien de la protection contre les incendies. Ces trois aspects de la sécurité-incendie et de la prévention font en sorte que les gens sont préparés et aptes à réagir adéquatement en cas d'incendie.

La première étape de la prévention des incendies est d'en comprendre les causes principales. Les tragédies causées par le feu sont souvent le résultat du manque d'information de personnes qui ne savent pas comment réagir et agissent de façon inadéquate lors d'une urgence.

Les plans de sécurité-incendie assurent une préparation optimale. Le plan de sécurité-incendie d'un immeuble doit contenir des renseignements sur le système avertisseur d'incendie et la procédure d'évacuation, et il doit encourager fortement les gens à rester calmes en tout temps. Communiquer activement, et à l'avance, le plan à tous les occupants réduira grandement les risques de blessures et de pertes en cas d'incendie dans les locaux.

Ce que nous faisons

Le Programme du travail fait la promotion du respect des normes nationales de protection-incendie auprès du gouvernement fédéral et des collectivités des Premières nations. C'est par le biais des Services de prévention

des incendies (SPI), autorité technique du gouvernement fédéral dans le domaine de la protection-incendie, que le Programme du travail met son projet à exécution.

Les SPI offrent des services en lien avec l'application du *Code national du bâtiment du Canada*, du *Code national de prévention des incendies du Canada* et des *Normes sur la protection contre l'incendie du Conseil du Trésor*. Les SPI publient aussi diverses normes techniques et lignes directrices connexes.

Leur mandat est de réduire les risques d'incendie en vue de protéger et de préserver la vie et les biens, tout en maintenant les services essentiels et les intérêts financiers du gouvernement du Canada.

Les SPI offrent des services d'inspection et de protection contre les incendies aux ministères fédéraux et dans les principaux édifices publics des collectivités des Premières nations. Ils offrent également ces services à certaines sociétés d'État et à certains organismes fédéraux.

De plus, les SPI offrent des services d'enquête et de production de rapports en lien avec les causes et les circonstances des incendies survenant dans les immeubles fédéraux.

Ils ne fournissent cependant pas de services de protection contre les incendies au ministère de la Défense nationale. Ces services sont offerts par le Directeur - Service des incendies (Forces canadiennes).

Promouvoir la sécurité

Le Programme du travail participe aussi activement à la Semaine de la prévention des incendies, un événement annuel à l'échelle nationale ayant lieu à l'automne et visant à sensibiliser la population dans les domaines de la sécurité-incendie, de la prévention des incendies et du contrôle des pertes.

Lorsqu'il est question de sécurité-incendie, la prévention est notre premier moyen de défense.

Pour en savoir plus, appelez sans frais au 1-800-641-4049 ou consultez travail.gc.ca.

Vous pouvez obtenir cette publication en communiquant avec :

Services des publications

Ressources humaines et Développement des compétences Canada
140, promenade du Portage, Phase IV, 12e étage, Gatineau (Québec) K1A 0J9
Télécopieur : 819-953-7260 En ligne : <http://www.rhdcc.gc.ca/publications>

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2010

Ce document est offert en médias substitués sur demande (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC, ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes malentendantes ou ayant des troubles de la parole qui utilisent un télécopieur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

Papier : N° de cat. : HS24-67/2010 • ISBN : 978-1-100-51329-4